

L'INDÉPENDANT

DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

T. TÉLÉPHONE 0.33

T. TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

Pas, département et limitrophes.....	6 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger.....	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et instituteurs des Basses-Pyrénées.....	8 fr.	16 fr.	

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Rédacteurs, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

Le journal paraît tous les jours, sauf le dimanche et les fêtes.

Tous les articles paraissant dans le journal sont soumis à la censure administrative.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne
Annonces ordinaires.....	10 c. la ligne
Reclames.....	50 c. la ligne
Chronique locale ou faits divers.....	1 franc

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Vendredi 8 Mars (Matin)

Lutte d'artillerie assez vive sur la rive droite de la Meuse et au nord de la 344, et en quelques points de la Woëvre. Pas d'action d'infanterie.

Dans la nuit du 6 mars, quatre avions allemands ont été abattus par nos pilotes.

Notre aviation de bombardement a lancé douze mille kilos d'explosifs sur les gares et dépôts, de munitions de la zone ennemie.

ARMÉE D'ORIENT

6 Mars. — Malgré le mauvais temps, la journée a été marquée par des actions d'artillerie sérieuses sur le front Doiran-Vardar, au nord de Ljumnica et dans la Boule de la Gerna. Dans cette dernière région, un coup de main réussi de nos troupes a permis de ramener des prisonniers bulgares.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Jéudi (Après-midi). — Une tentative de raid ennemi effectuée, cette nuit, à la faveur d'un violent barrage d'artillerie, à l'est d'Espey a complètement échoué. D'autres détachements qui tentaient d'aborder nos lignes au sud-est du bois Grenier et à l'est de Poelcapelle ont été également repoussés.

Activité de l'artillerie allemande dans la vallée de la Scarpe, à l'ouest de Lens et à l'est d'Ypres et grande activité, un peu avant le jour, dans le secteur de Neuve-Chapelle.

7 mars (21 h.). — L'activité de l'artillerie allemande, ce matin, dans le secteur de Neuve-Chapelle, a été suivie d'attaques de détachements ennemis, dirigées à la faveur de l'épais brouillard, contre quelques-uns de nos postes avancés au nord-ouest de La Bassée. Les assaillants ont réussi à pénétrer dans un de ces postes d'où quelques-uns de nos hommes ont disparu. Sur les autres points, ils ont été rejetés, laissant des prisonniers entre nos mains.

Activité de l'artillerie ennemie, au cours de la journée, au sud de Cambrai, où un certain nombre de points entre Vermelles et Armentières et à l'est et au nord-est d'Ypres.

AVIATION. — Le beau temps a permis hier, aux deux aviations, de montrer une assez grande activité. Nos pilotes ont effectué des reconnaissances sur toute l'étendue du front et pris de nombreux clichés des zones avant et arrière ennemies. Plus de quatre cents bombes ont été jetées sur les cantonnements et voies de garage. Nous avons, en outre, tiré plusieurs milliers de cartouches de mitrailleuses sur des formations d'infanterie, des batteries en action et des convois en marche.

La lutte d'artillerie s'est poursuivie sans relâche entre nos éclaireurs et les aviateurs ennemis qui attaquaient avec obstination nos appareils de bombardement et d'artillerie. Dix appareils allemands ont été abattus et dix autres contraints d'atterrir désemparés. Trois de nos avions ne sont pas rentrés.

L'épais brouillard qui s'est formé à la fin de la journée, a fortement gêné les opérations de nuit. Quelques bombes ont été néanmoins jetées sur un champ d'aviation à proximité de Metz. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Vendredi (Soir).

Assez grande activité de l'artillerie ennemie devant la Pompelle et dans la région d'Avocourt.

En Lorraine, nous avons repoussé un fort coup de main ennemi sur Moncel. Les assaillants, qui ont subi des pertes sérieuses, ont laissé une dizaine de prisonniers, dont un officier, entre nos mains.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

(Après-midi). — Activité de l'artillerie allemande, la nuit dernière, vers Ribécourt et dans la vallée de la Scarpe.

Grande activité des deux artilleries dans le secteur d'Ypres, entre la route de Menin et la forêt d'Houthulst.

Nouvelles de la Guerre.

LA PAIX AVEC LA FINLANDE

Un télégramme officiel de Berlin annonce que la paix a été signée, hier, à midi entre l'Allemagne et la Finlande. Un accord sur le transit maritime, ainsi qu'un protocole supplémentaire aux deux traités, ont été également signés.

Dans le traité de paix, signé entre l'Allemagne et la Finlande, l'article premier déclare que les contractants sont résolus à vivre en paix et en amitié. L'Allemagne interviendra en faveur de l'indépendance de la Finlande par toutes les puissances.

Par contre, la Finlande ne cédera aucune partie de ses possessions à une puissance étrangère et n'accordera aucun droit de servitude sur les domaines soumis à sa souveraineté sans un accord préalable avec l'Allemagne.

LES REVELATIONS DU JOURNAL

« EL SOL »

Madrid. — Les révélations que le journal « El Sol » a publiées au sujet de l'organisation de l'espionnage allemand en Espagne et des relations de l'ambassade d'Allemagne avec des éléments anarchistes, ont produit une grande sensation dans tout le pays.

« El Sol », on le sait, a publié le fac-similé d'une lettre adressée par M. von Stohrer, premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Madrid, à un anarchiste Miguel Paschuale, dans laquelle il était question du remboursement d'une somme de cent pesetas payée par Paschuale pour l'impression d'une feuille volante. Cette reproduction était complétée par des renseignements fournis par Paschuale au sujet de l'origine de ses relations avec l'ambassade d'Allemagne, et de la part qu'avait quelques compagnons il avait prise à la campagne menée contre le

comte de Romanones alors que celui-ci était président du Conseil.

Le « Parlementario » écrit :

« El Sol » a remporté un triomphe avec sa sensationnelle information qui a découvert les machinations de l'Allemagne en Espagne. Voici plus d'un an que « El Parlementario » commença à publier des informations démontrant que l'action de l'ambassade d'Allemagne en Espagne ne se bornait pas à une simple propagande, et que son intervention allait bien au-delà. Pour ceux qui connaissent la politique allemande, faite d'intrigues et de manœuvres ténébreuses, il était facile de voir qu'elle inspirait les campagnes tapageuses de la presse germanophile. Le succès de notre confrère « El Sol » nous remplit de joie et nous lui adressons nos félicitations.

Du « Pais » :

Un rayon de lumière a été projeté aujourd'hui sur un tas de fumier. Pour tout le monde, sauf pour les aveugles et pour ceux qui se bouchent les yeux pour ne pas voir, ces révélations, encore qu'elles étaient connues depuis longtemps par beaucoup, apportent une preuve matérielle sous la forme d'une lettre et du témoignage de Miguel Paschuale.

LA BULGARIE CONTRE

LES ETATS-UNIS

Washington. — M. Stephen Panareff, ministre de Bulgarie à Washington, est parti en vacances en Floride, ce qui présagerait une rupture diplomatique.

L'OFFENSIVE SUR LE FRONT

ITALIEN

Rome. — D'après les nouvelles reçues de Suisse, l'offensive des ennemis

centraux contre l'Entente est imminente ; tout est prêt pour cela et d'après plusieurs indices, on peut envisager une action simultanée contre le front occidental et la ligne du Piave.

On annonce de la source de très importantes concentrations de troupes austro-hongroises et l'envoi continu de renforts. La presse autrichienne répète que le front italien est le plus faible. Les nouvelles de Munich et le « Tyroler Anzeiger » escomptent d'avance la possibilité d'un succès sur le front italien et en tirent la conclusion qu'il faut, dans ce cas, se hâter la première à demander la paix.

Il est utile de faire remarquer que toutes ces nouvelles et suppositions de la presse ennemie font partie de la préparation psychologique et politique des Austro-Allemands, qui se manifestent à chaque nouvelle offensive de leur part.

LES REVELATIONS DE M. PICHON

Amsterdam. — Le journal socialiste allemand « Vorwärts » publie sur les dernières révélations de M. Pichon un article dont voici un extrait : « Les instructions données par le gouvernement allemand à M. de Schoen sont un document historique. Elles signifient que notre ambassadeur avait été chargé de demander à la France un engagement qu'elle ne pouvait pas accepter et qu'on ne voulait pas qu'elle acceptât mais qui avait simplement pour but de hâter la catastrophe. »

Le « Vorwärts » ajoute que M. de Bethmann-Hollweg apparaît, d'après ces révélations, comme un diplomate digne de l'école de Luxembourg.

EN RUSSIE

Le Comité central des Soviets et la Paix.

Pétrograd. — Le Comité exécutif central des Soviets a discuté le traité de paix. Il a voté à une grande majorité, dit l'« Ivestia », sans préciser de chiffres, une résolution qui, tout en reconnaissant que les conditions allemandes sont celles de « bandits politiques », approuve quand même l'attitude du gouvernement de Lenine et Trotsky dans la question de la paix, et invite les membres du comité qui iront à Moscou, au grand Congrès des Soviets, à voter pour la ratification de cette paix, qui accorde un répit absolu nécessaire pour la révolution russe.

A MOSCOU.

Pétrograd. — L'évacuation de Pétrograd continue d'une façon ininterrompue.

pue. La question de l'installation du conseil des commissaires du peuple à Moscou semble également décidée définitivement. Dans ce cas, le Comité exécutif des Soviets à Pétrograd sera déclaré organe gouvernemental suprême pour la capitale. De nombreux hôtels et maisons de Moscou ont été réquisitionnés pour y placer les institutions d'Etat venant de Pétrograd.

SUR MER

Un Vapeur français coulé.

Londres. — Suivant une communication du Lloyd, le vapeur français « Ségambie » a été coulé par un vapeur inconnu. Le commandant et le premier officier ont disparu. Le reste de l'équipage est arrivé à terre.

La « Ségambie » est un ex-vapeur allemand qui portait le nom de « Nurnberg ». Sa jauge est de 3.780 tonnes.

L'AFFAIRE BOLO

Paris. — La commission de l'armée de la Chambre s'est occupée à nouveau de l'affaire des dossiers Bolo. Elle a communiqué, à l'issue de sa réunion le procès-verbal suivant :

« La commission de l'armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a continué l'examen du dossier administratif relatif aux retards qui se seraient produits dans la transmission de documents concernant l'affaire Bolo. Après un échange de vues sur les conclusions que comportait cet examen, la commission, sur la proposition de M. P.-F. Flandin, a pris la délibération suivante :

« La commission de l'armée, prenant acte des communications du gouvernement, après avoir entendu les explications de M. Painlevé, qui ont été pleinement satisfaisantes en ce qui le concerne, décide de ne pas intervenir dans la discussion de l'interpellation déposée par M. Constant, et passe à l'ordre du jour. »

LA HAUTE-COUR

Paris. — La commission d'instruction de la cour de justice s'est réunie hier sous la présidence de M. Monis. Elle a entendu M. Laurent, ancien préfet de police ; le colonel Bourdeau, ancien chef du deuxième bureau du ministère de la guerre ; M. Henri Galli, député de Paris, et M. Leymarie, ancien directeur de la Sûreté générale. Une confrontation ensuite eut lieu entre M. Dumas, chef du service des renseignements à la préfecture de police ; M. Sébille, directeur du service des recherches à la Sûreté générale, et M. Provinsal, commissaire spécial.

DERNIERE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT.)

Vendredi (4 heures).

LE ROYAUME DE FINLANDE

Stockholm. — La Finlande aurait l'intention de se constituer en royaume. Le souverain désigné serait le prince Oscar de Prusse.

L'INDEPENDANCE DE LA LITHUANIE

Un nouveau Royaume.

Stockholm. — Le Parlement lithuanien a proclamé l'indépendance de la Lithuanie avec Vilna comme capitale. Le nouvel Etat se constituerait en monarchie. Des offres à ce sujet auraient été faites au prince Urach, de la Maison de Wurtemberg.

UN LIVRE BLEU SUEDOIS

Stockholm. — Le gouvernement suédois publie un livre bleu établissant que le ministre de Finlande conseilla lui-même à la Garde Blanche de signer une entente avec la Suède et de passer à bord des navires suédois.

LA DECISION ROUMAINE

Londres. — La décision de la Roumanie a été prise en accord avec ses alliés. Malgré les jours d'épreuve le vaillant peuple roumain restera fidèle à son alliance.

L'AIDE DES ETATS-UNIS

Washington. — Les Etats-Unis ont exporté en Europe depuis Janvier, des denrées alimentaires assurant des rations moyennes à 16 millions de personnes pendant un an.

LA COOPERATION JAPONAISE

Londres. — L'ambassadeur du Japon a fait hier une visite prolongée au Foreign Office.

LES RAIDS SUR LONDRES

Londres. — Une nouvelle agression s'est produite par une nuit claire mais

sans lune. La population avertie par des signaux vers 11 h. 20 s'est rendue dans les abris. Quelques temps après le bombardement commença.

A CHRISTIANIA

Christiania. — De graves désordres ont éclaté hier à Christiania. Des bandes de jeunes gens et d'apaches, agissant suivant un plan soigneusement préparé, ont parcouru plusieurs quartiers de la ville, détruisant les magasins.

CHOSSES D'ESPAGNE

Madrid. — Le conseil s'est terminé à 10 h. 15, sans crise.

Une note officielle dit que les réformes militaires examinées ont été approuvées à l'unanimité. On est d'accord pour penser que leur application sera autorisée par un décret royal. Mais à cause des nouvelles dépenses qu'elles entraîneraient, elles n'entreront pas en vigueur avant le 1er juin.

Les mêmes mesures ont été adoptées pour les réformes concernant la marine.

LA NEUTRALITE SUISSE

Aucune incorrection à reprocher au Chef du Département politique.

Berne (officiel). — Le conseil fédéral pour répondre au bruit sans fondement, qui a trouvé un écho au sein de la commission de neutralité du conseil national, déclare tout à fait inexacte la prétendue information suivant laquelle, en automne 1917, le chef du département politique aurait communiqué des renseignements sur le moment de l'offensive des empires centraux contre l'Italie. Il n'y a eu à cet égard aucun acte incohérent du chef du département politique.

L'intervention Japonaise

Il faut se garder d'exagérer le sens de la prochaine intervention japonaise, et certains journaux ont certainement interprété avec trop d'optimisme les déclarations faites à la commission des affaires extérieures par M. Pichon relativement à la participation plus effective du Japon asiatique à la guerre européenne.

Les bonnes raisons ne manquent certes pas pour justifier l'intervention habile et énergique des soldats japonais, mais nul chef n'a l'autorité de manœuvrer les peuples et les gouvernements de l'Entente comme les pièces d'un échiquier. Les Japonais feront ce qu'ils voudront et non ce que nous, Français, nous pourrions désirer ou ce que les Anglais souhaiteraient ou ce que les Américains préféreraient. Ce n'est un secret pour personne que l'accord n'existe pas entre les Alliés sur la forme que doit prendre la participation du Japon aux opérations destinées à briser le militarisme allemand. Mais même en Amérique on doit comprendre qu'il est un genre d'opérations dont l'urgence s'impose et que le Japon seul peut les réaliser avec rapidité et avec succès.

Même s'ils ne veulent pas ou ne peuvent s'engager à fond dans la guerre, les Japonais sentent qu'il est nécessaire de ne pas laisser tomber aux mains des Allemands les armements fournis par le Japon et les usines de l'Entente, et aussi qu'il serait singulièrement désavantageux pour la cause commune de permettre aux Boches de s'emparer du Transsibérien, de Vladivostok et des récoltes que produit abondamment la partie fertile de la Sibirie.

On ne peut douter que le gouverne-

ment nippon soit résolu à agir vite et fort dans les limites que nous venons d'indiquer.

Ce concours, nous devons, tel qu'il se présente, l'accueillir avec gratitude car si le camp de l'Entente laissait les mains libres en Russie aux Centraux, jusqu'où ceux-ci pousseraient-ils leur emprise ? Et quelles difficultés et quelles menaces pour l'Europe que la création d'un vaste empire colonial qui manœuvrerait par les Allemands !

Le danger immédiat, c'est la rafle des provisions et du matériel qui prolongerait la résistance de l'ennemi, mais le péril de demain serait l'établissement de relations économiques et politiques où les Empires trouveraient un rayonnement inattendu de leur puissance continentale.

Avec une Russie disloquée, démembrée, déchirée par des hordes de races ou des passions politiques, l'Entente retrouverait plus compliquée et plus redoutable que jamais cette question d'Orient que nous avons rencontrée au début de l'actuelle guerre. Aux affaires des Balkans s'ajouteraient pour menacer la paix du monde et la prospérité des peuples industriels et marchands, les affaires de toutes les Russies.

Comment l'Entente ne ferait-elle pas tout et très vite pour éviter tant de terribles éventualités ? S'il est nécessaire pour gagner du temps, pour ne pas laisser passer encore une fois l'heure fugace, de payer le Japon de son concours nous ne devons pas hésiter. Tous les efforts de la civilisation sont nécessaires pour détruire les funestes effets de l'imbécillité ou de la trahison des révolutionnaires russes.

Octave AUBERT.

A LA CHAMBRE

Séance du 7 Mars.

La séance est ouverte à trois heures un quart, sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre adopte sans débat, par 441 voix contre 3, le projet de loi portant désignation de marchandises, denrées et objets soumis à la taxe de 10 p. 100 conformément à la loi du 31 octobre 1917.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet portant ouverture et annulation de crédits concernant les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils.

M. Ellen Prévot estime insuffisante l'allocation accordée aux petits retraités de l'Etat.

La séance continue.

Le ministre des finances est d'accord avec le député de Toulouse.

Les divers articles du projet ainsi que l'ensemble sont ensuite adoptés.

La Chambre discute ensuite le projet tendant à relever les suppléments temporaires des traitements du personnel civil de l'Etat et les suppléments temporaires des soldes des officiers subalternes et sous-officiers à solde mensuelle.

M. Goude réclame au nom des officiers maritimes qui, dit-il, demeurent à l'écart de la nouvelle loi.

D'autres orateurs parlent en faveur des sous-officiers à solde mensuelle.

M. Abram, sous-secrétaire d'Etat, déclare que la loi actuelle améliore leur sort en abrogeant le décret du 15 février et en rétablissant le droit aux allocations des sous-officiers à solde mensuelle, étant entendu que le cumul n'est pas possible avec les indemnités pour charges de famille.

Les quatre premiers articles du projet sont votés sans débats.

Le gouvernement et la commission acceptent et la Chambre vote un amendement de M. Lauche à l'article 5, déclarant insaisissables les suppléments de traitement accordés par suite de la cherté de la vie.

M. Pressemann propose un amendement ayant pour but d'étendre le bénéfice de la loi aux fonctionnaires départementaux et communaux.

L'amendement Pressemann est disjoint par 393 voix contre 70.

M. Ellen Prévot soutient un autre amendement tendant à accorder aux communes et en particulier aux grandes villes, qui ont besoin de faire appel à un certain nombre d'employés auxiliaires, une subvention leur permettant d'accorder à ces fonctionnaires une indemnité de cherté de vie.

M. Klotz dit que la question n'est pas en état. Il faut établir un barème, dont on n'a pas encore les éléments. Le ministre ajoute que la question se-

ra résolue dans le sens indiqué par MM. Prévot et Andrieu.

Le député de Toulouse accepte alors la disjonction de son amendement.

D'autre part, M. Klotz s'engage à examiner le cas des fonctionnaires ayant des fils dans les tranchées ou des fils prisonniers.

L'article 6 et dernier, stipulant qu'il y aura indemnités pour charges de famille ne peuvent se cumuler avec les allocations et majorations pour enfants attribuées en vertu de la loi du 5 août 1914, est adopté ainsi que l'ensemble.

A la fin de la séance, M. Abram, sous-secrétaire d'Etat, dépose un projet de loi relatif à l'appel de la classe 1914, est adopté ainsi que l'ensemble.

Séance levée à 7 h. 5. Prochaine aujourd'hui à 9 heures.

SÉNAT

Séance du 7 Mars.

Paris. — La séance est ouverte à 3 heures 30, sous la présidence de M. Antonin Dubost qui prononce l'éloge funèbre de M. Astier, sénateur de l'Ardeche.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif aux mesures à prendre contre la fabrication illégale des sceaux et cachets officiels.

Ce projet est adopté.

Le projet relatif au corps des interprètes militaires est ensuite voté, après quoi le Sénat s'ajourne à jeudi. Séance levée à 4 h. 20.

L'INTERVENTION JAPONAISE

New-York. — L'Associated Press publie la dépêche suivante de Washington :

« On déclare, de source autorisée, que les Etats-Unis n'ont pas personnellement posé des oppositions ou n'ont pas protesté au sujet du projet d'action du Japon en Sibirie. Le Japon connaît déjà l'attitude amicale des Etats-Unis et leur désir de ne pas participer à cette action. Le Japon sait, de plus, que les Etats-Unis croient que les buts du Japon sont désintéressés si celui-ci intervient en Sibirie. »

Une autre dépêche de Washington à l'Associated Press dit :

« On annonce, de source autorisée, que les Etats-Unis n'ont envoyé aucune communication au Japon au sujet de la Sibirie. Si le gouvernement américain approuve ultérieurement ses vues, celles-ci seront probablement transmises à l'Angleterre par l'intermédiaire de laquelle les Etats-Unis ont reçu tous les renseignements sur la situation. »

Londres. — L'intervention japonaise en Sibirie orientale, au nom des Alliés, est décidée en principe.

Les arrangements définitifs sont en cours en attendant la réception de certaines informations du gouvernement japonais.

L'ambassadeur britannique a reçu des instructions pour demander au Japon : 1. Jusqu'à quel point du Transsibérien le Japon est prêt à appliquer des mesures militaires de protection et de police. 2. Si la Chine collaborera avec le Japon pour l'exécution de ces mesures et dans quelles proportions.

LE BOMBARDEMENT DE POLA

Roma. — En réponse aux bombardements des montants de Venise, quinze hydravions italiens ont survolé Pola, lançant des bombes sur cette base navale et sur les bassins où se trouvent les torpilleurs ennemis. Cette violente attaque a produit le plus grand désarroi. De nombreux incendies ont éclaté dans les dépôts militaires ; l'un d'eux, notamment, a été visible à plus de 50 kilomètres. Tous les appareils italiens ont regagné leur base.

Pendant l'insurrection sur Venise, deux avions ennemis, qui s'efforçaient d'endommager le pont du Rialto, atteints par les tirs antiaériens, sont tombés dans l'Adriatique. L'un d'eux a coulé. Les torpilleurs ennemis, accourus, ont essayé de prendre à leur remorque le second pour le traîner à Parenzo, mais les hydravions italiens les ont poursuivis en les bombardant. L'avion autrichien a coulé et l'un des torpilleurs a été endommagé.

D'autres appareils italiens ont attaqué les hangars ennemis de Motta-Livenza et de Parenzo.

LA MUTILATION DE LA ROUMANIE

Paris. — Etant donnée la situation critique où se trouvait la Roumanie, les conditions de paix de la quadruple ne pouvaient qu'être inapplicables. Elles le sont. L'héroïque nation, trahie d'abord par le tsarisme, trahie ensuite par le maximalisme, perd la Dobroudja et tout accès à la mer.

On ignore encore ce que sera la rectification de frontière exigée par l'Autriche-Hongrie, mais on peut croire que ses exigences seront aussi féroces que celles de la Bulgarie.

Comme on le voit le sort imposé à la Roumanie est une nouvelle leçon pour ceux qui, chez nous, et dans les autres pays de l'Entente, se fient à la parole des Empires centraux, déclarant qu'ils sont prêts à accepter la paix générale suivant la formule : « Ni conquêtes, ni contributions ».

Ce qui est grave dans cette mutilation, ce n'est pas tant l'étendue ou la valeur propre du territoire qui a été laborieusement colonisé, qui a été marécagé, a été transformé en terres fertiles, c'est la situation de ce territoire qui permettra aux Bulgares, quand les Empires centraux leur auront reconnu la possession de leur conquête, de dominer tout le cours inférieur du grand fleuve international ; c'est aussi la perte pour les Roumains de leur port de la mer Noire, Constantza, qu'ils avaient établi à grands frais. A moins qu'ils ne s'étendent vers la Bessarabie avec le consentement des Empires centraux, ils se trouveront réduits à leurs entrepôts fluviaux de Braila et de Galatz.

La Roumanie doit livrer en outre à l'Autriche-Hongrie, les défilés du Danube et les passes des Carpathes ; soit les Portes-de-Fer, la haute vallée du Jiu, le col de la Tour-Rouge et les défilés de la région de Dorna-Vatra aux confins de la Moldavie, de la Bukovine et de la Hongrie.

Le désarmement de l'armée roumaine est immédiat et quasi-total, puisque huit divisions, soit 200.000 hommes, vont être immédiatement démobilisés sous le contrôle de l'état-major allemand. La Roumanie démobilisée, mais sans que ses adversaires bien entendus supposent une démobilisation correspondante.

Au point de vue immédiat, on voit que la quadruple s'est ménagée tous les avantages sur le terrain économique comme sur le terrain militaire, puisque dès après l'échange définitif des signatures, ses troupes pourront emprunter le territoire roumain pour gagner Odessa par la Moldavie, ce qui est le plus sûr moyen et le plus court pour exploiter la paix intervenue avec la Russie de l'Ukraine.

Il n'a pas dépendu du roi Ferdinand et de ses ministres que son armée victorieuse ne continuât à combattre ses ennemis communs. C'est pourquoi les alliés ne peuvent reconnaître la paix qui est imposée par la violence à la Roumanie.

Quand les alliés imposeront « leur » paix, ils rendront à la noble Roumanie ce qui est dû à son courage et à ses sacrifices.

Le président Wilson a déclaré dans un de ses plus beaux discours que la paix ne saurait être faite par morceaux en vertu d'arrangements particuliers. C'est pour l'instant notre seule consolation. Mais elle est grande, et nous devons nous y tenir.

LA SERBIE CONTRE LA PAIX SEPAREE

Corfu. — Le gouvernement serbe publie la Note officielle suivante : Malgré les démentis énergiques que le gouvernement serbe a opposés aux insinuations de l'ennemi, qui répand sans cesse des bruits de paix séparée avec la Serbie, les Dernières Nouvelles de Leipzig, qu'on dit être l'organe du kronprinz allemand, reviennent sur ce sujet avec les mêmes affirmations. Nous nous voyons obligés de déclarer que la crise actuelle du cabinet serbe n'est nullement en rapport avec la politique de guerre qui reste immuable, ayant pour elle non seulement toute la Skouptchina mais aussi tout le peuple serbe, ainsi que le prouvent l'attitude martiale et le moral inébranlable de nos troupes. Nous avons déjà dit que les buts de guerre de la Serbie ne sont pas inspirés par l'idée d'arriver à un arrangement territorial plus ou moins favorable avec l'ennemi, mais par l'idée de justice qui domine la guerre et qui doit dominer la paix. Cette idée est celle qui tient sur les champs de bataille les glorieux soldats des nations dont nous sommes les alliés : c'est celle qui nous conduit et à laquelle nous resterons fidèles jusqu'au bout.

EN FINLANDE La Situation.

Stockholm. — L'« Aftonbladet » annonce que les Allemands auraient débarqué à Abo. Des voyageurs donnent des renseignements établissant que la révolution en Finlande fut préparée et organisée par Trotsky.

On publie un télégramme du chef révolutionnaire, qui fut envoyé aux gardes rouges peu avant que le mouvement éclatât. Il est ainsi conçu : « Le moment d'agir est arrivé. Concentrez 15.000 hommes autour d'Helsingfors ; il faut arrêter le gouvernement et saisir le pouvoir ».

Le « Politiken » publie des détails sur le traité russo-finlandais. En échange d'une issue sur l'Océan arctique, la Finlande cède à la Russie une partie de la côte lui permettant d'installer des batteries pour défendre l'entrée de Pétrograd, avec un droit de passage sur le territoire finlandais. En exécution de ce traité, les troupes russes ont commencé à évacuer méthodiquement la Finlande.

EN ROUMANIE A Jassy.

Londres. — Des notes publiées par le gouvernement invitent la population à observer la loi et à conserver l'attitude qui convient. L'attitude du public est d'ailleurs très digne. La Roumanie a pleine confiance dans ses chefs militaires ; on peut dire que la popularité du général Averescu n'a jamais été plus grande qu'à présent. C'est lui qui a eu la belle mission de demander et de sa belle armée qu'il conduisait naguère à la victoire doit cesser de combattre ou bien se sacrifier intégralement dans un effort final. Il a conservé le sang-froid qui ne le quitte jamais, mais qui n'exclut aucune émotion ni angoisse.

Déclarations de M. Thomas Jonesco.

Paris. — Le sénateur Thomas Jonesco, frère de l'ancien président du conseil roumain, M. Take Jonesco, a déclaré à un de nos confrères : « La paix que nous avons dû subir nous a été imposée par la force brutale aidée par la trahison. Nous ne sommes pas vaincus, mais des trahis. Pour la deuxième fois, — la première fois, ce fut en 1878, à San-Stephano, — la nation que nous avons aidée a manqué à sa parole d'une façon abjecte. »

« Encerclés par cinq ennemis, nous devons nous en tirer. Mais notre vaillante armée se retire chargée de gloire au milieu de l'admiration du monde entier. Vous continuerez la guerre sans nous ; calmes et résignés, nous espérons anxieusement vos succès. Vous espérez former dans la victoire finale. Nous, c'est encore mieux ; nous en sommes certains. »

« L'ennemi a abattu notre force, a lié notre commerce, nous a abreuvés d'offenses. Qu'importe ! Il n'a pas réussi à détruire l'âme de notre race. Et notre race est latine. »

Nouvelles Diverses

Lisbonne. — Les ministres unionistes ayant refusé d'adopter le suffrage universel pour l'élection du président de la République une crise ministérielle est ouverte.

Bale. — D'après les journaux autrichiens, les rectifications de frontières imposées par l'Autriche-Hongrie à la Roumanie affecteront principalement la région des Portes-de-Fer, celle de Petroseni. Les conditions économiques concernent surtout les importations de pétrole et de produits agricoles.

Tien-Tsin. — D'après un télégramme de Port-Arthur, les alliés ont conclu des arrangements définitifs avec le Japon, relativement à l'active intervention de ce dernier en Sibirie.

Madrid. — Le président du conseil a annoncé que le ministre de la marine a présenté sa démission motivée par le fait qu'il n'approuve pas les réformes militaires qui ont reçu l'assentiment du conseil des ministres.

Bale. — Les Empires centraux auraient l'intention, dans les négociations de paix avec la Roumanie, de tenir compte de ses désirs touchant la Bessarabie. Ils considèrent la question dynastique comme une question intérieure roumaine ; mais il est déjà certain que les milieux influents estiment que seule l'abdication du roi Ferdinand permettrait de sortir des difficultés actuelles.

Amsterdam. — Pendant la nuit du 2 mars, un caboteur allemand a heurté une mine au large de Kiel et a été coulé. Une grande partie de l'équipage a été sauvé.

Petrograd. — Des zeppelins ont été observés, dans la nuit du 3 au 4 mars, au-dessus de Gatchina, à quarante kilomètres au sud. Ces dirigibles allaient dans la direction de Petrograd. Les batteries antiaériennes ont ouvert le feu et les zeppelins ont battu immédiatement en retraite.

Valparaiso. — Aux élections générales législatives qui viennent d'avoir lieu au Chili, les partis conservateur et clérical germanophiles ont été battus par l'Alliance libérale qui a obtenu 22 sièges de sénateurs et 60 députés contre 15 et 49 respectivement acquis à ses adversaires.

Zurich. — La solution de la question de l'avenir de la Lithuanie et de la Courlande est imminente. Il semble que ces provinces seront rattachées à la Saxe par leur souverain du Wurtemberg au sujet de l'attribution de la couronne de Courlande-Lithuanie au second fils de Frédéric-Christian.

Petrograd. — On annonce que le généralissime Krylenko aurait donné sa démission par suite de divergences de vues qui se sont produites entre lui et le conseil des commissaires du peuple dans une série de questions politiques et militaires.

Amsterdam. — D'après un télégramme de Berlin, on annonce que les Allemands, en faisant leur entrée dans le port de Revel, ont capturé huit vieux sous-marins et trois navires de 1.200 à 2.000 tonnes prêts à entrer en service immédiat.

Petrograd. — Aujourd'hui, il est reconnu que Kieff est entre les mains des trou-

pes des soviets et n'a pas été prise par les Allemands.

Stockholm. — Le gouvernement blanc finlandais a proclamé que les îles d'Åland sont une province de la République finlandaise et a nommé comme gouverneur le colonel Hjalmar von Bamsdorf.

NOUVELLES LOCALES et Régionales.

CARTE D'ALIMENTATION

Il est rappelé que contrairement aux indications de la formule qui est distribuée, la déclaration de chaque chef de ménage ou de famille sera reprise à domicile par les agents chargés de ce travail. Il est recommandé de remplir cette formule avec la plus rigoureuse exactitude.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS A L'OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION

Les votes des délégués des associations et des établissements de bienfaisance privée ayant leur siège à Pau, seront reçus au Secrétariat de la Mairie, le dimanche 10 du courant, de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 15 heures.

COUR D'APPEL

Audience du jeudi 7 Mars. Au début de l'audience, la Chambre Correctionnelle rend les arrêts ci-après : Elle réduit à 100 francs d'amende, la peine de 1 mois de prison infligée par le Tribunal de Bayonne, au nommé Paguey, domestique à Labastide-Clairance, pour coups et blessures envers un de ses compagnons de travail nommé Iziart.

La cour confirme purement et simplement le jugement du Tribunal de Mont-de-Marsan, condamnant pour adultère, à 3 mois de prison, la femme Soubirats et à 3 mois de prison et 200 francs d'amende, le nommé Dumas Guillaume, ajusteur-mécanicien à Labouheyre.

Les nommés Chauvet Georges, du 3^e colonial, détaché aux Mitrailleurs de Bayonne et Porché Louis, du même régiment, à Rochefort, ont été condamnés, le 4 janvier, par le Tribunal de Bayonne, pour vol, dissipation d'effets militaires, violences et voies de fait, le premier à un an de prison et le second à six mois. Tous deux passibles de la rélegation.

M. Loup, avocat-général, prononce un sévère réquisitoire et appelle toute la rigueur de la Cour sur ces deux individus, qui ont déjà subi de multiples condamnations et son indignes de porter l'uniforme.

La Cour met l'affaire en délibéré. Le Tribunal de Bayonne a condamné à huit jours de prison et cent francs d'amende et à des insertions, la nommée Gayu-Zugast, fermière à Urrugne, pour vente de lait écorché à 25 p. 100.

M. Crouzet, sollicite de la Cour moins de sévérité.

Arrêt à huitaine. La Cour entend ensuite les débats d'une affaire en abus de confiance, reproché au nommé Castanau Léon, de St-Pierre d'Irube, que le Tribunal de Mont-de-Marsan a condamné le 2 janvier dernier à un an de prison et 500 francs d'amende.

M. Masson présente la défense de Castanau.

La Cour met l'affaire en délibéré. Elle renvoie au 25 avril, une affaire de blessures par imprudence, reprochées au nommé Marladot Daniel, directeur de garage au Boucau, que le Tribunal de Bayonne a relaxé le 14 janvier dernier.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du jeudi 7 mars.

Après avoir reçu la prestation de serment de plusieurs gendarmes nommés dans les Basses-Pyrénées, le Tribunal rend son jugement dans l'affaire Maillefer-Cambot-Cazenave, dont les débats ont eu lieu la semaine dernière.

Le Tribunal réformant le jugement de défaut qui avait infligé à Maillefer, trois mois de prison et 800 francs d'amende, le condamne pour homicide par imprudence, à un mois de prison avec sursis, et 500 francs d'amende. En outre le Tribunal fixe à 5.000 francs, le montant de la réparation civile due à la veuve et aux enfants de la victime Cambot-Cazenave.

Le nommé Bourdette, qui le 19 février a outragé à Assat, un brigadier de gendarmerie, reçoit par défaut, 50 francs d'amende.

POUR LE DEVELOPPEMENT DES ABATTOIRS REGIONAUX

Le « Journal officiel » publie une circulaire de M. Boret, ministre de l'Agriculture et du ravitaillement, ayant pour objet le développement et la modernisation des abattoirs municipaux.

Le ministre demande aux préfets de faire un effort auprès des municipalités en vue de l'organisation de l'industrie frigorifique, et de la création de nombreux abattoirs régionaux, ce qui permettrait de traiter sur place la viande de boucherie et d'alimenter en viande les agglomérations les plus importantes, trop souvent tributaires du marché de la Villette.

Cette méthode, permettrait, en outre, aux éleveurs de réaliser une meilleure utilisation de leurs produits, et entraînerait la suppression des intermédiaires. Pour le consommateur, elle se traduirait par une baisse des prix.

LE CONGRES FRANCO-ESPAGNOL DE BAYONNE

M. le Président de la Chambre de commerce de Bayonne, adresse la lettre suivante à la « Petite Gironde » : « Monsieur le Directeur,

« Nous lisons dans le numéro de ce jour de votre honorable journal, une correspondance de Bayonne relative à un « Congrès des corps commerciaux français et espagnols », qui aurait lieu en notre ville à une date relativement rapprochée, à l'instigation de la Chambre de commerce d'Espagne à Bayonne. »

« Si notre Chambre a donné son adhésion de principe à l'idée suggérée par le bureau de la Chambre espagnole, nous estimons, ainsi que nous en avons réitéré la déclaration à la délégation de ce groupement, que le moment était à divers points de vue inopportun pour le Congrès projeté par lui. Nous avons, en conséquence, le devoir de ne point laisser s'élever l'opinion publique sur un congrès des deux Chambres bayonnaises, lequel

aura sans doute l'occasion de se manifester dans l'intérêt des hautes questions générales envisagées, mais dont l'heure nous paraît encore éloignée. »

« Veuillez agréer, etc. »

REMISE DE DECORATIONS

A l'occasion d'une prise d'armes, une remise de décorations aura lieu le jeudi 14 mars, à 10 heures, sur la place de Verdun (Haute-Planté).

Des places seront réservées à MM. les Officiers en traitement ou en convalescence à Pau et à leurs familles, aux militaires en traitement dans les hôpitaux, aux membres des sociétés des vétérans, des anciens combattants de 70-71, des médaillés militaires et aux enfants des écoles.

L'INDUSTRIE SUCRIERE

Une circulaire de M. Boret.

Le « Journal Officiel » publie une circulaire de M. Boret, ministre de l'Agriculture et du ravitaillement destinée aux préfets et concernant l'industrie sucrière. Afin d'empêcher que les événements actuels entraînent une réduction préjudiciable de la culture de la betterave, et, en même temps, une diminution d'activité de nos fabriques de sucre, le ministre a décidé que le prix de la tonne de betterave à 7 degrés, doit être fixé pour la campagne 1918-1919 à 74 fr. au minimum, avec une majoration de 0.80 par dixième de degré supplémentaire, portant ainsi à 82 francs au minimum, le prix de la tonne à 8 degrés.

D'autre part, M. Boret, s'inspirant des résolutions de la Commission, et bien que garantissant à l'industrie sucrière un prix de vente suffisant pour la rembourser de ses dépenses et lui assurer un bénéfice normal, demande aux fabricants de s'engager à ne pas vendre le sucre au-delà du prix minimum de 105 fr. le quintal.

Enfin, le ministre annonce que l'administration de l'Agriculture et le service de l'armement se sont mis d'accord pour établir la parité entre le prix du sucre et celui de l'alcool.

LE BULLETIN DES PRISONNIERS DE GUERRE

Le numéro de Mars du « Bulletin des Prisonniers de Guerre », vient de paraître.

La question des brancardiers est largement traitée dans ce numéro et les familles des sanitaires encore retenus en Allemagne y trouveront la liste des certificats à produire pour obtenir le rapatriement.

L'internement en Suisse, les mesures relatives à la suspension des envois de colis aux prisonniers de guerre en cas de fermeture des frontières, les réponses des ministres aux questions écrites concernant les prisonniers, les renseignements sur les recherches des disparus, la chronique des camps d'Allemagne, etc., complètent ce « Bulletin » que l'on peut se procurer en s'adressant au Comité inter-départemental de secours aux prisonniers de guerre, 34, Place de la République, Le Mans (Sarthe), abonnement : 3 fr. par an.

LE TICKET DE PAIN

DES PROVINCIAUX DE PASSAGE A PARIS

L'attention du ministre du ravitaillement a été appelée sur le refus opposé dans diverses matrices aux personnes qui, venant des départements pour séjourner pendant quelques jours dans une famille à Paris ou dans une commune de la Seine, avaient demandé qu'il leur fut délivré des tickets de pain correspondant à la durée de leur séjour.

Le ministre vient de décider que le refus est justifié si la personne ne doit séjourner que deux ou trois jours. Mais si le séjour devait être de plus longue durée, il y aurait lieu d'accorder les tickets réclamés. A l'appui de sa demande, l'intéressé devra présenter un certificat du maire du lieu d'origine indiquant la durée probable du séjour dans la Seine.

LA MAIN D'OEUVRE SCOLAIRE

Le Ministère de l'Agriculture nous communique :

Les Jardins Potagers Scolaires en 1917. 1.200 hectares ont été cultivés dans 12.000 communes, par 90.000 jeunes filles et 125.000 jeunes gens.

Etat des récoltes et produits obtenus : Pommes de terre, 8.000.000 kilos. Choux, 1.000.000.

Poires, 1.250.000. Carottes et Navets, 200.000 kilos. Haricots, Pois, Fèves et divers, 800.000 kilos.

Cochons, 300. Lapins, 53.000. Volailles, 15.000.

D'une valeur totale de : 4.772.000 francs (prix unitaires).

Le massage des Marrons d'Inde a fourni 2.440 tonnes qui ont économisé au ravitaillement 1.800 tonnes environ de Riz. Mais on a aussi Amygdales.

Valeur estimée : 750.000 fr. Quelques résultats remarquables obtenus par la Main-d'Œuvre scolaire :

Paris, 350.000. — Besançon, 63.000 — Vannes, 55.000 fr. — Nancy, 50.000 fr.

Parmi les petites communes : Verrières (Loire), pour 1.250 habitants a produit, 15.140 fr. ; Courcelles-Montagne (Haute-Marne), pour 330 habitants a produit, 8.772 fr. ; St-Symphorien (Basses-Alpes), pour 57 habitants a produit, 3.942 fr.

Le mouvement économique produit par la Main-d'Œuvre scolaire est de : Cinq millions quatre cent soixante-deux mille francs.

Programme pour 1918. En 1917, deux cent quinze mille enfants ont travaillé la terre.

La France compte cinq millions d'Enfants de 9 à 18 ans.

Si chacun défrichait cent mètres carrés seulement, cela ferait cinquante mille hectares de cultures.

Travaux à Entreprendre. La Pomme de Terre. Les graines légumineuses. Au point de vue alimentaire, cent grammes de pommes de terre ajoutés à cinquante-cinq grammes de lentilles, pois ou haricots équivalent à cent grammes de pain.

Le Blé. La Main-d'Œuvre Scolaire peut se rendre utile dans la culture du blé.

(La Main-d'Œuvre Scolaire peut être utilisée pour le binage et le démaillage.) Les Prairies Artificielles. — Les prairies donnent du foin, si nécessaire pour le bétail, et préparent pour la suite, sans engrais, d'excellentes herbes à bled.

Le Petit Elevage. — L'élevage des porcs, lapins, volailles, doit être développé pour contribuer à l'alimentation.

Conclusion : Que chacun, en 1918, s'emploie de son mieux pour développer l'effort de la Main-d'Œuvre Scolaire, en constituant des Groupements d'Enfants, qui cultiveront les potagers ou qui se constitueront par équipes pour aider les travailleurs des champs.

EXAMEN D'APTITUDE aux Bourses des Lycées et Collèges

(1918)

Nous rappelons que les examens des bourses des lycées et collèges auront lieu :

1° Pour les garçons, le jeudi 14 mars prochain (au lycée de garçons) ; 2° Pour les filles, le jeudi 21 mars (au Cours secondaires de jeunes filles) (Les inscriptions seront reçues à la Préfecture jusqu'au 1er mars.)

ACCIDENTS MORTELS

Le maréchal des logis de Champsavin, du 20^e chasseurs, et le caporal de Beaurepaire, du 27^e dragons, les deux détachés en qualité de pilotes au Centre d'Aviation Militaire de Pau, ont été victimes de très graves accidents sur les landes du Pont-Long.

Le premier, dont l'état était désespéré, est mort à l'Hôpital des Français.

Le second a été tué sur le coup ; son corps repose à l'hôpital militaire.

Conférence.

Une conférence de garnison aura lieu le samedi 9 mars à 14 heures, à la salle d'honneur de la Caserne Bernadotte. MM. les officiers en convalescence à Pau sont invités à y assister.

LE PROCHAIN SPECTACLE DES TOURNÉES DES GRANDS FILMS

C'est l'Opéra à l'Ecran que vont nous produire, mardi prochain, 12 courant, en matinée et soirée, et mercredi 13 en soirée, les Tournées des Grands Films, au Cinéma Palace.

Les « Scènes de la Vie de Bohème », adaptées au cinéma par Albert Capellani, le célèbre metteur en scène des « Misérables », sont un chef-d'œuvre dans toute l'acceptation d'un mot. Impossible de rendre de plus près le texte, de rendre avec plus d'intensité les passages émouvants, et de faire se succéder les scènes avec plus de clarté et de logique.

« La Vie de Bohème », au cinéma, constitue, de l'avis unanime, une véritable merveille cinématographique.

CINEMA PALACE

A partir de ce soir vendredi jusqu'à dimanche soir, le programme sera changé, à l'exception de « Monte-Cristo ». Les nouvelles vues projetées seront la suite de « Suzy l'Américaine », un joli voyage Pathécolor dans les ruines de Timgad, en Algérie. Un désolant comique : « Chez une Modiste ». Le « Pathé-Journal » et « Les Années de la Guerre » (très intéressantes où l'on voit un tank anglais revenant de l'assaut avec sa capturé).

UN GRAND CONCERT

Le Maître Edouard Risler, professeur de piano au Conservatoire de Paris, soliste de la Société des Concerts du Conservatoire, des Concerts Colonne et Lamoureux, donnera un récital de piano à l'Opéra, mardi prochain, à 2 heures 1/2 de l'après-midi.

Cette manifestation de grand art, une des plus belles données depuis de longues années, sera le grand événement artistique de la saison et attirera dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel Cassini, les nombreux admirateurs du Maître Edouard Risler.

Pour la location, s'adresser chez MM. Pétron et Ransy.

MONEIN. — Caisse d'Assurances Mutuelles contre la mortalité du bétail.

Elle a tenu son assemblée générale à la Mairie, sous la présidence de M. Malère.

Dans un rapport très bien présenté, M. Robert, secrétaire-trésorier, a fait connaître la situation financière et morale de la Société.

De son travail nous tirons les chiffres suivants : Au 31 Décembre 1917, 52 sociétaires avaient assuré 324 animaux pour un capital de 118.000 fr. La Société a perdu dans l'année 9 animaux d'une valeur nette de 2132 fr. 50.

L'Assemblée approuve les comptes de gestion et, sur la proposition de M. le Président, elle vote des remerciements unanimes à M. le Secrétaire-Trésorier, pour le zèle, le soin et la bonne grâce, avec lesquels il remplit sa double fonction.

MM. Davant et Lapuyade-Aufou ont été nommés membres du Conseil d'Administration, en remplacement de deux collègues décédés.

Nous nous permettons de faire les deux remarques suivantes : 1° Nous trouvons que le nombre des adhérents à cette mutualité est trop faible, en considérant l'importance de l'élevage des bovins dans notre grande commune ; 2° Dans toute œuvre de mutualité, si chacun pense à soi, il doit aussi protéger les intérêts des autres et par conséquent, en l'espèce, payer une cotisation en rapport avec la valeur « réelle » des animaux assurés.

FAITES une bonne Œuvre Patriotique et une Bonne Affaire Commerciale

... en réservant tous vos

à la Maison GACHI - MARSAN - UGLAS

1, Place de la République — PAU

qui les paie aux prix suivants :

1° Journaux, Revues, Illustrations, Brochures, Archives, etc., sans couverture en carton. 0.50
2° Livres de toute sorte, Registres, Comptabilité avec couverture en carton, correspondance, Factures, Bordereaux, etc. 0.40
3° Cartons et papiers d'emballage. 0.30

Rendu à leur magasin en sacs ou petits paquets

Les lots importants feront l'objet de conditions spéciales

Nous consulter à ce sujet.

Nous prendrons à ces mêmes prix au départ de toutes gares du Département toutes les quantités au-dessous de 150 kilos. Au-dessous de ce poids, nous accepterons à ces prix franco Gare-Pau. Nous donnerons toutes instructions qui nous seront demandées relatives à ces envois.

Destruction de tous ces papiers garantie par la mise au plon. Téléphone : 22

BIARRITZ. — Nos hôtes. — Mme la générale de Maud'huy est arrivée à Biarritz, où elle séjournera jusqu'à la fin de l'hiver.

DAX. — Propos alarmistes. — Le tribunal correctionnel de Dax a condamné, à six mois de prison avec sursis et à 500 fr. d'amende le sieur Jean-Aimé Lassagne, propriétaire à Habas, pour avoir tenu des propos alarmistes.

EXTRAIT des Registres de l'Etat Civil.

Naisances.

Jacqueline-Marie-Louise-Aricie-Georgette-Ambroisine Mouton, fille de Georges-Léon-Gustave Mouton, capitaine d'artillerie et de Marie-Victoire-Catherine-Sophie-Aricie de la Rivière.

Jean-Félix Malérou, fils de Pascal Malérou, comptable et de Marguerite-Marie Bourcade, ménagère à Pau.

Smile-Laurent-Gaston Thyrry, fils de Smile-Gaston Thyrry, comptable et de Germaine-Cladie Pédemagnou, modiste à Pau.

Mariage.

Martin, Martin, maçon et Jeanne Roujebert, ménagère à Pau.

Décès.

Gabriel Donnamaria, s. p., né à St-Jean-Pied-de-Port, 20 ans.

Jules-Remy Pourcade, cultivateur, né à Lahitte (H.-P.), 36 ans.